



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

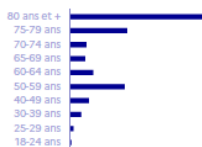
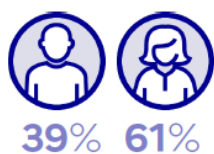
Lyon, lundi 15 février 2021

VACCINATION CONTRE LA COVID-19 LA CAMPAGNE VACCINALE SE POURSUIT EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES AVEC 140 000 PREMIÈRES INJECTIONS QUI VONT ÊTRE RÉALISÉES EN MARS ET L'ARRIVÉE DU VACCIN ASTRAZENECA.

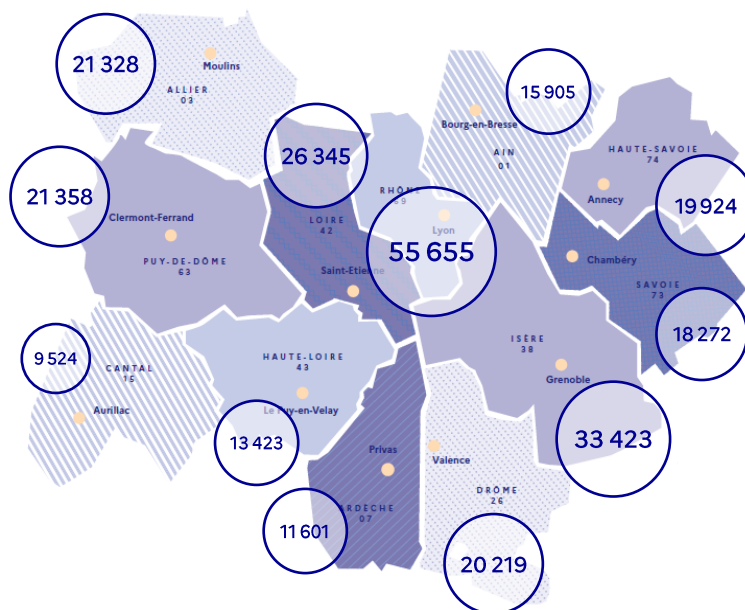
Au 14 février, près de **266 977 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin** en Auvergne-Rhône-Alpes, parmi lesquelles **65 507 ont atteint la complétude vaccinale**, avec l'injection de la seconde dose.

266 977
premières doses injectées

65 507
secondes doses injectées



Nombre de premières doses administrées
Données par département au 14/02/21



DÉSORMAIS 3 VACCINS DISPONIBLES DANS LA RÉGION

La campagne vaccinale se poursuit au fur et à mesure de l'arrivée des vaccins Pfizer-BioNTech et Moderna. Pour rappel, ces deux vaccins, administrés en deux doses à 28 jours d'intervalles, sont actuellement destinés aux personnes âgées en Ehpad et unités de soins de longue durée, aux personnels de ces structures, aux professionnels de santé de plus de 65 ans et à toutes les personnes âgées de plus de 75 ans venant se faire vacciner dans l'un des **99 centres de vaccination** ouverts dans la région.

Après avoir reçu une autorisation de mise sur le marché européen le 29 janvier 2021, le vaccin développé par **AstraZeneca** a fait l'objet d'une recommandation de la Haute autorité de santé (HAS). Il s'agit ainsi du troisième vaccin autorisé en France ([Communiqué du ministère chargé de la santé](#)).

À ce stade, l'HAS recommande ce vaccin chez les personnes de moins de 65 ans en commençant par les professionnels du secteur de la santé ou du médico-social quel que soit leur âge ; et chez les personnes âgées de 50 à 64 ans, en priorisant celles qui présentent des comorbidités.

Dans un premier temps, les doses de vaccins seront donc destinées à la vaccination des professionnels de santé et du médico-social de moins de 65 ans et de manière progressive aux personnes adultes prises en charge dans les 217 maisons d'accueil spécialisée (MAS) et foyers d'accueil médicalisé (FAM).

La semaine du 1^{er} février, les 13 établissements pivots d'Auvergne-Rhône-Alpes ont été destinataires d'une première livraison de **34 500 doses** de vaccin AstraZeneca. Au cours la semaine du 8 février, une deuxième livraison de **38 400 doses** a été réalisée.

À compter du 23 février prochain, le vaccin AstraZeneca sera également distribué dans les pharmacies de ville. Grâce à des conditions de transport et de conservation moins spécifiques que les autres vaccins disponibles, la logistique de ce vaccin est simplifiée.

Dès que les quantités livrées le permettront, il pourra être administré par les médecins de ville, puis, dans un second temps, dans les pharmacies de proximité, pour les personnes répondant aux critères requis par l'HAS (personnes âgées de 50 à 64 ans, en commençant par celles qui présentent des comorbidités). **L'ouverture de la vaccination à ces personnes sera effective le 25 février 2021.**

140 000 RENDEZ-VOUS PROPOSÉS EN MARS POUR DES PREMIÈRES INJECTIONS DANS LES CENTRES DE VACCINATION DE LA RÉGION

Pour rappel, la baisse du volume de doses livrées par Pfizer du 25 janvier au 14 février avait pu contraindre certains centres de vaccination à suspendre temporairement la prise de rendez-vous pour des premières injections. **En février**, ce sont près de **80 000 premières injections** et **120 000 secondes injections** qui seront réalisées.

Les prochaines livraisons des vaccins Pfizer-BioNTech et Moderna connues à ce jour devraient permettre de réaliser **durant le mois de mars** près de **220 000 injections = 80 000 secondes injections** > suite aux 80 000 premières injections de février + 28 jour) + près de **140 000 premières injections**.

Les centres de vaccination ont ainsi proposé dès vendredi 12 février de nouveaux créneaux de rendez-vous pour des premières injections. Ces créneaux ont été mis en ligne sur l'une des trois plateformes de prise de rendez-vous (Doctolib, Keldoc ou Maïia) choisie par les centres de vaccination, accessibles sur le site www.sante.fr. **Une grande partie d'entre eux a d'ores et déjà été réservée par la population et notamment par les personnes qui étaient positionnées sur liste d'attente.**

Le nombre de rendez-vous par jour ou par semaine correspond aux possibilités propres à chacun des centres de vaccination qui ne disposent pas tous des mêmes capacités ou dimensionnement.

[Il est rappelé que toutes les personnes qui souhaitent être vaccinées pourront l'être mais de manière progressive.](#)

Contacts presse

Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes
pref-communication@rhone.gouv.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
ars-ara-presse@ars.sante.fr